

Conclusions et perspectives sur la modernisation des agricultures méditerranéennes

Abaab A., Bessaoud O., Bouderbala N., Elloumi M., Jouve A.-M.

in

Jouve A.-M. (ed.).
La modernisation des agricultures méditerranéennes (à la mémoire de Pierre Coulomb)

Montpellier : CIHEAM
Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 29

1997
pages 299-307

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

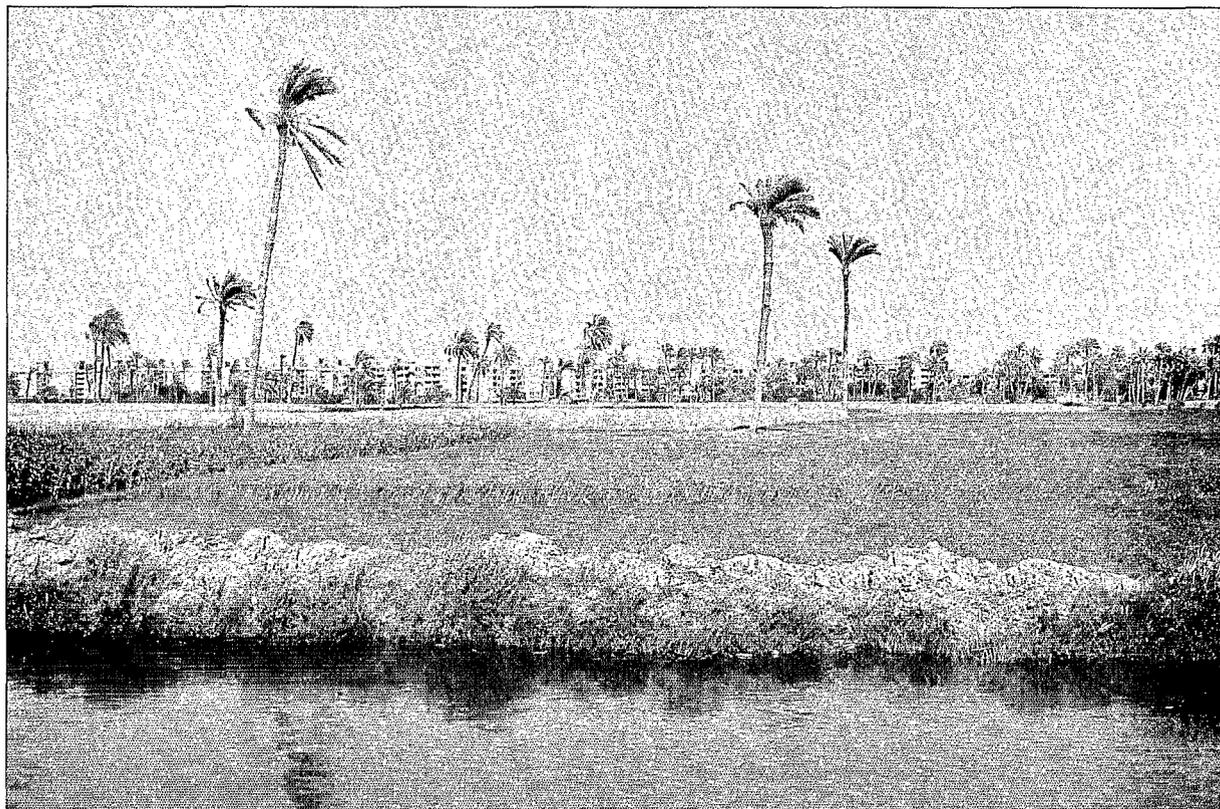
<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI971525>

To cite this article / Pour citer cet article

Abaab A., Bessaoud O., Bouderbala N., Elloumi M., Jouve A.-M. **Conclusions et perspectives sur la modernisation des agricultures méditerranéennes.** In : Jouve A.-M. (ed.). *La modernisation des agricultures méditerranéennes (à la mémoire de Pierre Coulomb)*. Montpellier : CIHEAM, 1997. p. 299-307 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 29)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>



Vallée du Nil, 1997 © Philippe Jouve

Conclusions et perspectives sur la modernisation des agricultures méditerranéennes

A. Abaab, O. Bessaoud, N. Bouderbala, M. Elloumi, A.M. Jouve

Le thème de la modernisation des agricultures méditerranéennes s'est avéré très porteur et les recherches présentées au séminaire ont apporté des éléments intéressants pour une analyse comparée de la situation et de l'évolution des agricultures méditerranéennes. Cette conclusion constitue une synthèse des communications, des débats et des réflexions qui s'en sont suivis. Nous souhaitons qu'elle permette de relancer la recherche. La problématique retenue est double, portant à la fois sur les liens de la modernisation avec le développement économique et avec les transformations des sociétés rurales. Cette synthèse est présentée en six points :

- Unité et diversité des voies de la modernisation agricole dans les pays méditerranéens ;
- Les différentes perceptions de la modernisation ;
- La modernisation des agricultures : une question d'Etat ;
- Les autres acteurs de la modernisation agricole ;
- Evaluation des politiques de modernisation
- Les interrogations sur l'avenir.

I – Unité et diversité des voies de la modernisation agricole dans les pays méditerranéens

L'analyse des processus de modernisation des agricultures des pays méditerranéens révèle si l'on se place dans une perspective historique longue, à la fois une unité dans les objectifs et les instruments mis en oeuvre mais aussi une diversité dans les rythmes de leur concrétisation, les voies choisies et les résultats de la modernisation. En effet, dès le XIXe siècle et tout au long du XXe siècle, de profonds bouleversements affectent les agricultures méditerranéennes. Ceux-ci résultent selon les pays concernés, de l'influence de la révolution industrielle (France), de la colonisation (pays du Maghreb), de l'affaiblissement des systèmes féodaux (Italie Nord, Espagne, Europe de l'Est) ou de l'effondrement des empires (Turquie). Des transformations sociales d'une ampleur inédite se produisent dans l'ensemble des pays méditerranéens : salarisation, urbanisation, progrès de la scolarisation et meilleure couverture sanitaire, aspiration à la consommation. Dès le XIXe siècle, et le processus se déroulera jusque dans les années 1950, nous observons dans presque tous les pays méditerranéens des changements qui touchent l'agriculture et son environnement économique et institutionnel.

1. Unité

L'Etat, apparaîtra partout comme l'architecte de la modernisation. L'objectif visé par tous les Etats sera l'accroissement de la production et son intensification par des apports en capitaux, en moyens techniques et en organisation. Ainsi, un ensemble de réformes et d'innovations institutionnelles et politiques seront introduites dans le secteur agricole des pays méditerranéens :

- Réformes foncières. Le droit de propriété foncière, c'est-à-dire les définitions d'un régime définissant les modes d'usage des terres dont une société se dote, apparaît comme un fait majeur de la modernisation agricole de tous les pays méditerranéens. En Turquie (Sahinoz), dans les pays du Maghreb (O. Bessaoud, N. Bouderbala), en Espagne (M. Torres) ou dans les pays d'Europe de l'Est

(P. Coulomb, R. Trendafilov, R. Jovancevic), le poids du foncier apparaît comme décisif. L'histoire de la propriété foncière, la culture (y compris religieuse) qui la sous-tend, les forces sociales (rurales, urbaines) expliqueront l'impulsion (en Europe de l'Ouest et en France en particulier) ou les retards (en Europe de l'Est et dans le Sud de la Méditerranée) enregistrés dans les processus de modernisation.

- Encadrement institutionnel, repéré dans le système de formation agricole, dans la promotion de la coopération, du mouvement associatif et de chambres agricoles créées (dès la fin du siècle dernier) pour assurer une participation des agriculteurs aux changements techniques. Après la crise économique des années 1930, se développe, avec une convergence étonnante, des expériences de développement agricole intégré : la modernisation des paysanneries est à l'ordre du jour au Maghreb (expérience des SMP au Maroc, des SAR en Algérie), en Turquie, avec les «instituts de village» (A. Sahinoz), en Croatie, Roumanie et Bulgarie, avec le développement des coopératives issues de réformes agraires (R. Jovancevic, D. Minoiu, R. Trendafilov).
- Rôle croissant de l'Etat dans l'organisation des approvisionnements, du financement (Banques agricoles) des investissements, dans la construction d'infrastructures collectives, dans le système de formation-recherche, dans la promotion des techniques agricoles et la gestion des marchés des produits agricoles et alimentaires.

2. Diversité

L'analyse des expériences de modernisation montre – au plan historique – qu'il y a aussi diversité. Cette diversité des voies empruntées tient à l'histoire des différents pays, aux structures agraires, aux caractères propres des sociétés paysannes analysées et aux régimes politiques dominants. La construction d'une agriculture moderne en France s'est réalisée sur la base d'une combinaison complexe entre le modèle d'agriculture familiale et le modèle d'entreprise agricole de type capitaliste (P. Coulomb). Dans les pays du Maghreb, les modèles d'intégration des agriculteurs au système moderne ont favorisé l'intégration sociale et/ou nationale sans toutefois parvenir à assurer les conditions d'une croissance agricole et d'un progrès social durables (J. Chiche). Le processus de modernisation en Turquie ou en Galice (M. Torres) reste caractérisé par le rôle central joué par les structures foncières (rôle de la propriété collective, poids du métayage qui épuise les bases économiques du développement), les réseaux familiaux et communautaires. Par ailleurs, toutes les tentatives évoquées au Maghreb, soulignent historiquement le rôle de l'Etat porteur de projets modernes (M. Hammami, M. Elloumi, A. Abaab, O. Bessaoud, J. Chiche), relayé par des groupes de paysans. Voie singulière dans la modernisation empruntée par l'Emilie-Romagne (P. Bertolini, E. Giovannetti) qui tient de l'installation d'une économie agricole qui a fait de la diversification et de l'intégration intra et intersectorielle un principe de base. L'histoire économique de cette région, faite d'échanges et de proximité des activités, explique les performances mais aussi les limites du modèle. Enfin, toutes les politiques de modernisation peuvent être historiquement datées. Dans la période récente, la crise économique (en particulier la crise de l'emploi), la dépendance alimentaire et l'évolution du contexte technique et politique participent activement à la définition de nouvelles entreprises de modernisation du secteur agricole.

II – Les différentes perceptions de la modernisation

1. Il est remarquable que la modernisation de l'agriculture n'ait pas la même signification dans les différents pays méditerranéens. Cela s'explique par la diversité des situations historiques, économiques et sociales et peut-être aussi par un décalage historique du processus de modernisation entre les pays.

- Modernisation et développement : dans les plans et les discours de politiques économiques, ces deux termes sont généralement utilisés comme synonymes (P. Campagne). Cela est fondé dans le cas de l'Emilie-Romagne, en Italie (E. Giovannetti), mais d'autres expériences montrent au contraire que la modernisation peut entraîner des inégalités sociales (A. Hajji) et un sous-développement socio-économique (A. Abaab).
- Le plus souvent, la modernisation agricole est réduite à ses dimensions techniques et se confond avec l'adoption d'un modèle productiviste, très lié au développement du capitalisme, nécessitant des

financements importants et permettant une production de masse à des coûts peu élevés (C. Servolin). Donnons pour exemple l'agriculture moderne de la plaine d'Adana, en Turquie (S. Akdémir) ou de la région d'Adrar du Sahara algérien (Z. Sahli) ou encore celle du périmètre d'irrigation avec des eaux usées épurées de Tunisie (M. Hammami).

- En Roumanie, comme dans d'autres pays de l'Europe de l'Est, le leitmotiv «modernisation» correspond au passage d'une agriculture administrée à l'économie de marché (D. Minoiu). Cette perception de la modernisation comme un passage à l'économie de marché se retrouve également dans les pays ayant encore une agriculture paysanne importante, comme au Maroc (N. Bouderbala).

En fait, la modernisation de l'agriculture fait partie d'un processus de transformation de l'ensemble de la société (A.M. Jouve). Le défi qui est posé aux politiques agricoles est que ce processus se fasse **avec** les paysans (N. Bouderbala).

2. Bien qu'il faille se garder d'une vision trop évolutionniste de la modernisation, reposant sur le couple dual moderne/traditionnel, car cette perception est très réductrice des dynamiques en jeu (H. Kamil), remarquons cependant que le processus de modernisation agricole semble se dérouler suivant des étapes successives dans les différents pays méditerranéens (P. Secanell, A. Sahinoz, A. Abaab), avec un décalage historique qui explique les différentes perceptions de la modernisation. Schématiquement, la première période est celle de la révolution technique donnant la primauté à l'augmentation de la production et de la productivité agricole. La deuxième période est celle du marché-roi qui doit permettre de réguler l'offre agricole devenue excédentaire ; les objectifs de compétitivité (prix, qualité) deviennent prioritaires. La troisième période est celle de l'environnement ; elle prend en compte des objectifs de durabilité, de préservation des ressources naturelles et d'équilibre territorial. On peut rêver que la quatrième période soit celle de la primauté donnée à l'homme et au progrès social.

Le processus peut être perturbé, voire bloqué, si la politique agricole suivie n'est pas en adéquation avec l'étape du processus de modernisation. Ainsi la réforme de la PAC a entraîné un blocage du processus de modernisation de l'agriculture espagnole (E. Arnalte). En effet, du fait d'un décalage historique du processus entre les pays européens, la réforme de la PAC a été prématurée en Espagne, la première étape étant encore inachevée. La modernisation des agricultures des pays du Sud de la Méditerranée pourrait connaître le même blocage, du fait des politiques de libéralisation et de la mondialisation des échanges.

III – La modernisation des agricultures : une question d'Etat

1. L'Etat joue nécessairement un rôle majeur dans la modernisation des agricultures car «l'agriculture a toujours été affaire d'Etat», pour trois grandes raisons liées à la défense du territoire, à la sécurité alimentaire et aux modèles de production et de consommation de la société (P. Coulomb). La modernisation des agricultures est bien une question d'Etat dans tous les pays méditerranéens (J. Chiche, O. Bessaoud).

L'Etat est l'acteur prééminent des politiques de transformation des structures agraires et de la production agricole. Il fixe les orientations stratégiques et assure la majorité des financements pour réaliser ses objectifs de développement : autosuffisance, recettes en devises, industrialisation... L'Etat reste le principal acteur politique de la modernisation de l'agriculture, même dans des pays comme la France où la décentralisation date de 1982 (M. Berriet). Dans ce but, il met en place un ensemble d'outils qui visent à la transformation des conditions de production, voire des structures afin de les rendre plus réceptives aux exigences de la modernisation, l'objectif de l'Etat étant souvent d'accroître le volume de la production par l'intensification. Au-delà de l'augmentation de la production, l'objectif recherché est d'inclure l'ensemble des agriculteurs dans le circuit économique et dans la plupart des cas de mobiliser un surplus pour le financement du développement des autres secteurs et notamment de l'industrie. Un des objectifs peut être aussi la libération de la main-d'oeuvre agricole par le biais de l'augmentation de la productivité du travail, dans le but de créer des conditions favorables pour les autres secteurs. Pour ce faire, l'action de l'Etat va se traduire par la mise en place de multiples instruments, tels que la recherche agronomique, une politique de prix, de structures et d'encadrement. L'Etat peut aller jusqu'à prendre en

charge l'organisation de la production, voire la production elle-même. Mais au-delà de ce rôle, la forme de l'Etat lui-même a une importance primordiale dans sa capacité à maîtriser les conditions de la modernisation et semble être différent d'un pays à l'autre.

L'agriculture, une affaire d'Etat

L'agriculture a toujours été affaire d'Etat, et participe même aux origines de la naissance de l'Etat pour trois grandes raisons. Assurer de façon sûre et stable l'alimentation d'un groupe humain par l'agriculture implique, d'abord, d'avoir un territoire et de le défendre : protéger les paysans sédentaires est le premier fondement des armées. Décider, ensuite, qui a droit à la terre, qui peut disposer d'eau, bref qui a le droit d'être paysan et au prix de quelle soumission, de quel prélèvement pour nourrir les « autres », structure les pouvoirs et crée les premières administrations. Enfin, la production agricole est par nature irrégulière alors que la demande est par nature rigide : il faut donc stocker. Les greniers à riz ou à blé de l'ancienne Chine, de l'Egypte des pharaons ou de l'Empire inca sont les premiers témoins de cette affaire d'Etat.

Ces trois grandes raisons continuent à être pertinentes pour les Etats contemporains. Les raisons de défendre un territoire se sont considérablement diversifiées, ne serait-ce que dans l'idée de nation. Mais les Etats, aujourd'hui, ne défendent-ils pas leur territoire lorsqu'ils recherchent la sécurité et l'autonomie alimentaires contre l'instabilité du marché mondial et l'usage toujours possible de l'« arme alimentaire » ? Le choix de savoir qui a le droit d'être agriculteur et avec quel statut social est, dans la recomposition en cours des modèles de production et de consommation, plus que jamais au centre de la politique agricole. Enfin, les greniers à blé sont aujourd'hui organisés par des fonds budgétaires considérables, tels le FEOGA européen ou la Credit Commodity Corporation américaine.

Pierre Coulomb, novembre 1990

*Cours sur les politiques agricoles dans les pays industrialisés
CIHEAM-IAM, Montpellier*

2. L'action de l'Etat peut être structurante et induire une transformation complète des conditions de production et de reproduction de la société rurale ; le niveau des performances dépend de la forme que revêt l'Etat lui-même.

Dans le cas d'un Etat centralisateur et autoritaire, le processus de modernisation met en confrontation directe celui-ci avec la paysannerie qui peut adhérer au projet modernisateur de l'Etat ou s'y opposer (Hammami) selon sa situation propre et selon ses intérêts du moment. Dans ce cas, l'absence ou la faiblesse des relais entre les deux protagonistes peut remettre en cause les chances d'une modernisation durable. L'intervention de l'Etat est d'autant plus forte et plus directe, comme en Turquie (A. Sahinoz) ou en Tunisie (M. Sghaier), que les agriculteurs sont isolés, du fait de la faiblesse des organisations sociales et professionnelles. En effet, les relations de l'Etat et des agriculteurs ont lieu dans un espace public où les médiations sont plus ou moins nombreuses. Le développement économique entraîne une complexification de la société, avec de nombreux acteurs et une forte division sociale du travail (E. Giovannetti). Dans cet espace, l'Etat réalise des compromis avec la société, autour de trois pactes : territorial, budgétaire et socio-économique (P. Coulomb).

Par contre, dans le cas d'un Etat fédéral et/ou démocratique, la présence de pouvoirs régionaux, ainsi que les différentes formes de représentation des agriculteurs permettent une meilleure négociation qui arrive à concilier les intérêts des différents partenaires, ce qui favorise une plus grande adhésion de la paysannerie aux efforts de la modernisation. L'Etat peut s'appuyer alors sur des structures locales (traditionnelles ou modernes) pour faire passer son projet de modernisation (Kamil) ou sur des structures associatives dont il est l'initiateur et le régulateur (A. Hajji). Dans d'autres cas, l'intervention de l'Etat se fait par le biais d'injection de capitaux au niveau des exploitations, soit par le soutien des prix ou directement au niveau des revenus. Les agriculteurs sont considérés comme étant des producteurs individuels sans que soient pris en compte leurs intérêts collectifs et de groupes (H. Kamil).

En définitive, on peut dégager deux modèles de modernisation, le premier que l'on peut caractériser comme étant endogène, basé sur un « contrat » entre l'Etat et la paysannerie à travers ses représentants et qui s'appuie sur les autres secteurs et le second que l'on peut qualifier d'imposé par l'Etat à la paysannerie et au monde rural au profit des autres secteurs de l'économie. Dans le premier modèle, les

contradictions entre les objectifs de l'Etat qui vise l'augmentation de la production et ceux de la paysannerie qui cherche une amélioration des conditions de vie et une plus grande sécurité sont atténuées par la négociation (ce qui n'exclut pas les conflits), alors que dans le second cas, ces contradictions sont exacerbées par l'absence d'un cadre adéquat de dialogue et de négociation.

IV – Les autres acteurs de la modernisation agricole

Partant du constat d'une certaine unicité de l'objectif de la modernisation, on a pu voir qu'historiquement les voies de la modernisation peuvent être diverses, de même que les politiques mises en oeuvre. Toutefois, la réussite de la modernisation ne peut être totale que si les différents acteurs qui y participent ont des objectifs identiques ou tout au moins convergents. En effet, même si l'on admet que le substrat historique est fortement déterminant, il n'en demeure pas moins que, pour chaque période historique, c'est de cette convergence des intérêts que peut naître une synergie et que se met en place un processus de modernisation continu.

Les différents acteurs qui interviennent dans ce processus sont principalement l'Etat, comme nous l'avons vu précédemment, et les agriculteurs ; toutefois, d'autres acteurs peuvent intervenir, tels que les pouvoirs locaux ou régionaux, de même que les pouvoirs supranationaux (CEE puis Union Européenne, ou organisations internationales, telles la FAO ou la Banque Mondiale), qui sont eux aussi porteurs d'une certaine conception de la modernisation et qui possèdent les moyens d'infléchir les politiques agricoles des différents pays ou de la contrarier. Dans d'autres cas, différentes structures peuvent intervenir, soit comme émanation des pouvoirs publics, soit comme l'expression des agriculteurs eux-mêmes (organisations professionnelles ou syndicales, coopératives, etc.). Enfin les secteurs de l'industrie mais aussi celui des services peuvent jouer un rôle important dans la modernisation.

1. Les agriculteurs sont au centre de la modernisation. En effet le processus passe par la transformation profonde de leur manière de produire, voire d'être. La paysannerie peut être, elle-même, à l'origine de transformations importantes, par l'introduction d'innovations au niveau organisationnel ou dans les procès de production. Dans d'autres cas, elle subit le processus de modernisation et ses effets, avec tous les traumatismes que cela implique. Elle peut aussi s'y opposer, en mettant en place des stratégies de résistance, au niveau individuel (M. Hammami) ou en groupes plus ou moins organisés. Mais dans tous les cas, la modernisation ne se fait pas avec l'ensemble des agriculteurs. C'est en effet souvent un processus de différenciation-exclusion qui se traduit par des conflits d'intérêts entre les différentes catégories d'agriculteurs. Les agricultures en transition des pays de l'Est européen (Bulgarie, Roumanie) offrent un champ d'observation assez intéressant des mutations que connaissent les agricultures et les sociétés rurales, suite à des réformes agraires assez radicales de répartition de la terre, après la phase de collectivisation forcée.

2. Les autorités régionales jouent un rôle de plus en plus important dans la modernisation de l'agriculture, cela en parallèle avec la mondialisation qui semble cantonner les Etats nationaux dans un rôle de médiation entre les changements au niveau mondial et leurs répercussions au niveau national. Ainsi, et de manière assez spectaculaire, en Italie et en Espagne et dans une moindre mesure en France, les autorités locales et régionales interviennent de façon relativement disproportionnée avec les moyens financiers qu'ils sont capables de mobiliser. Ils sont par contre le passage obligé pour les financements nationaux et surtout communautaires (P. Bertolini, P. Secanell, M. Berriet, etc.). Enfin, c'est à ce niveau que peut être levée la contradiction entre les objectifs nationaux de restructuration de l'agriculture et les formes d'intervention communautaire (E. Alegre).

3. D'autres acteurs peuvent intervenir dans le processus de la modernisation, il s'agit principalement des **organisations professionnelles et des coopératives**. Ce type d'acteurs qui peut être encouragé par les pouvoirs publics (cas de la Tunisie : A. Hajji, M. Elloumi et M. Essamet), peut jouer un rôle important dans la modernisation (cas de l'Emilie-Romagne) et imprimer sa marque au contenu de la modernisation, du fait même d'une implication plus large des agriculteurs et d'un choix plus concerté des voies de la modernisation. Dans ce cas, les structures coopératives peuvent assurer un rôle d'encadrement des producteurs et représenter leurs intérêts face aux exigences de la modernisation. Ce type de structures peut être le lieu de régulation par excellence des conflits entre les différents acteurs

de la filière (M. Elloumi et M. Essamet) ; par ailleurs l'absence de contradiction entre l'esprit coopératif et l'efficacité économique (S. Preda) permet une gestion professionnelle et entrepreneuriale de ce type de structures.

4. Les autres secteurs de l'économie et, notamment l'industrie, peuvent jouer un rôle important dans la modernisation de l'agriculture. En effet, la modernisation étant un processus global, les changements qui touchent un secteur donné de l'économie ne peuvent pas rester sans effets sur les autres. A l'amont, le secteur de l'industrie, par la mise à la disposition des agriculteurs des intrants constitutifs du paquet technologique, peut être à la base d'une modernisation réussie (exemple de l'Italie : P. Bertolini et S. Preda). L'industrie peut aussi, par la nature des intrants et leur dimensionnement orienter le processus de modernisation et lui donner une envergure plus ou moins importante. En aval, les industries de transformation, de même que les services de collecte et de commercialisation, jouent un rôle de premier ordre. L'écoulement des produits de l'agriculture dans des conditions de prix satisfaisantes peut être un élément moteur de la transformation et de l'intégration dans l'économie de marché pour beaucoup de producteurs. Les débouchés jouent un rôle-clé dans la dynamique du processus de modernisation (O. Bessaoud), d'autant plus que les prix sont garantis, comme en Turquie par exemple (S. Akdémir) ou en Croatie (R. Jovancevic) et que la demande est importante. La modernisation actuelle du secteur laitier en Tunisie, extrêmement rapide, bénéficie de ces deux atouts (M. Elloumi et M. Essamet).

Mais les relations entre l'agriculture et l'industrie ne se limitent pas à l'échange des consommations intermédiaires et des matières premières, elles concernent tout aussi bien la main-d'oeuvre, les revenus, etc. Ainsi, dans le cas où ces relations sont assez développées, les secteurs de l'industrie et des services participent indirectement à la transformation de l'agriculture, en facilitant le transfert de la main-d'oeuvre excédentaire et surtout en fournissant les revenus complémentaires nécessaires pour l'adoption des innovations techniques (P. Campagne). Cette articulation et cette complémentarité entre les secteurs agricole et industriel sont par ailleurs à la base de tout développement local ou régional ayant une dynamique propre. En effet, la modernisation de l'agriculture ne peut à elle seule assurer le développement régional, par ailleurs cette modernisation peut être remise en cause en l'absence d'une diversification du tissu économique de la région (A. Abaab). L'importance des relations entre l'agriculture et l'industrie apparaît déterminante pour la modernisation agricole, comme en témoignent les exemples italien (P. Bertolini) et croate (R. Jovancevic). Les réseaux de relations qui s'établissent entre l'agriculture et les industries d'amont et d'aval permettent l'intégration des exploitations agricoles dans l'économie régionale et sont au coeur de la modernisation agricole et du développement local (P. Bertolini, E. Giovannetti).

V – L'évaluation des politiques de modernisation des agricultures

La modernisation de l'agriculture se traduit, dans tous les cas, par des effets attendus, voire recherchés, tels que l'augmentation de la production et de la productivité des facteurs et notamment du travail, mais elle peut se traduire aussi par des effets pervers, voire contraires à ceux recherchés au départ, tels que la déstructuration de la société agraire, la désertification du milieu rural et la destruction de la base productive et notamment des ressources naturelles non renouvelables.

Pour être efficaces, les politiques de modernisation agricole doivent être adaptées à la situation historique et économique de la société et en adéquation avec l'étape du processus de transformation de l'agriculture, comme il a été vu précédemment. C'est ainsi que les politiques agricoles ont changé de mode de régulation, adoptant chronologiquement une régulation par l'Etat, sectorielle, avec un soutien à l'amont pendant la première étape du processus, puis une régulation par le marché, avec un soutien des revenus agricoles pendant la deuxième étape et enfin une régulation territoriale pendant la troisième étape (P. Secanell). Il a été remarqué également que les différentes politiques agricoles : foncières, structurelles, de subventions et de prix, d'aides... sont liées et doivent être complémentaires. Ainsi, l'absence d'une politique agricole d'accompagnement des réformes foncières en Roumanie et en Bulgarie pose d'énormes problèmes (R. Trendafilov, D. Minoiu). En Espagne et au Maroc, c'est l'absence de politique de structures qui génère un dualisme de l'agriculture et retarde le processus de modernisation (E. Alegre, N. Bouderbala).

1. Les structures de production conditionnent fortement la modernisation agricole. Il a déjà été dit que le dualisme de l'agriculture constituait un obstacle important à la modernisation. Citons l'exemple de l'agriculture andalouse, avec ses latifundia extensifs et ses petites exploitations non performantes (E. Alegre). Pour aménager les structures de production, deux types de politiques ont été retenus suivant les pays et les époques :

- ❑ interventions directes de l'Etat, limitant ou niant la propriété foncière et adoptant la collectivisation de l'agriculture, en Europe de l'Est, en Algérie et en Tunisie dans les années 1960. L'important potentiel de production constitué en Bulgarie et en Roumanie est aujourd'hui en liquidation du fait de la privatisation (R. Trendafilov, D. Minoiu) ;
- ❑ incitations sur le marché foncier pour arriver à une restructuration des propriétés, en Europe de l'Ouest. L'encouragement au départ des exploitations non « viables » (ou modernisables ?) a été très efficace. Mais l'atout-maître de la réussite de la PAC et de la modernisation de l'agriculture de l'Europe de l'Ouest a été la consolidation du statut du fermage qui a permis de liquider la rente foncière au profit des producteurs agricoles (P. Coulomb). Au contraire, les conditions d'appropriation du foncier, complexes et coûteuses, constituent un obstacle majeur à la modernisation agricole en Galice, en Espagne (M. Torres) et au Maroc (N. Bouderbala).

2. L'efficacité des politiques techniques sur l'augmentation des productions a été observée en Turquie, dans la plaine d'Adana (S. Akdemir), en Algérie, au Sahara (Z. Sahli), en Tunisie, dans le périmètre irrigué de Sidi-Bouazid (A. Abaab), en Croatie (R. Jovancevic), en Espagne (E. Alegre), ... Il est incontestable que le modèle technique (semences sélectionnées, engrais, mécanisation, irrigation, ...) est efficace, surtout en périmètres irrigués. Notons quelques réserves toutefois, par exemple en Tunisie, contre un modèle trop uniforme ne prenant pas en compte la diversité rurale (M. Hammami, M. Elloumi et al.).

Les critiques résultent plutôt de cette efficacité même du modèle qui engendre des effets négatifs : inégalités sociales et déséquilibres régionaux (A. Abaab, A. Hajji), pollution et exploitation abusive des ressources naturelles (A. Hajji, H. Kamil), surproduction et mévente (Z. Sahli), financement coûteux (M. Hammami, Z. Sahli).

La modernisation peut se traduire dans un premier temps par une augmentation des revenus et donc par une amélioration des conditions de vie (S. Akdemir). Ceci va alors entraîner, à son tour, des changements dans les modèles de consommation, de logement et de loisir. Les incidences de la modernisation, en termes d'emploi et de revenu, se traduisent par un changement profond des relations entre ville et campagne, par une augmentation des flux d'exode et de migration mais aussi par celle des flux de biens et de services. La forte augmentation de la production au Nord de la Méditerranée se traduit par des problèmes de gestion des stocks, voire par la remise en cause des formes de soutien mis en place dans le cadre de la politique agricole commune et la définition de nouvelles formes de soutien qui n'encouragent pas l'augmentation de la production et qui tiennent compte de la préservation des ressources naturelles.

En effet, l'un des effets pervers de la modernisation le plus souvent signalé concerne les atteintes à l'environnement et aux ressources naturelles. Il s'agit à la fois de la pollution par l'usage excessif des produits chimiques tels que les pesticides, les engrais chimiques et autres, mais aussi de la réduction de la biodiversité par suite de la spécialisation et de la réduction du nombre des espèces et des variétés cultivées. Toutefois, cette prise de conscience semble opérer de façon divergente au nord et au sud de la Méditerranée. Au Sud, du fait que les niveaux de production sont nettement inférieurs et demeurent insuffisants par rapport aux besoins de la population, l'acuité du problème de pollution semble moins forte, face à l'urgence de l'augmentation de la production. Il faut toutefois attirer l'attention sur le fait que cette différence n'est qu'apparente et que, de l'avis de tous, il y a urgence, tant au Nord qu'au Sud de notre région à mettre en place des politiques de préservation des ressources naturelles pour une modernisation durable. On assiste ainsi à une surexploitation des ressources naturelles, notamment de l'eau (A. Hajji) ou à l'utilisation d'une eau de qualité chimique et bactériologique dont les effets à plus ou moins long terme sur les hommes et les sols sont peu connus (M. Hammami). Deux pistes sont proposées concernant la préservation de l'environnement : la cohésion sociale et la force du lien qui unit les usagers directs aux ressources naturelles est un garant de leur bonne gestion (N. Bouderbala) ; des technologies efficaces peuvent être trouvées qui iraient au secours de l'environnement (M. Sghaier).

3. La modernisation des agriculteurs : les politiques de modernisation ont exceptionnellement pris les paysans pour cible, sauf quelques mesures électorales, car l'Etat a comme objectif principal la transformation des agricultures et pas celle des agriculteurs (P. Campagne). Deux exceptions ont été signalées dans les années 1945, en Turquie, avec la création des instituts de village, assurant une formation théorique et technique (A. Sahinoz) et au Maroc, à la même époque, avec les secteurs de modernisation du paysannat (N. Bouderbala).

Les organisations professionnelles, et notamment les coopératives, peuvent jouer un rôle important d'instruction culturelle et politique, comme en Emilie-Romagne, en Italie (S. Preda). Dans les pays où les organisations professionnelles sont très faibles, comme en Turquie (A. Sahinoz) ou en Croatie (R. Jovancevic) par exemple, la modernisation agricole est bloquée par l'insuffisance de la formation professionnelle et du transfert des connaissances.

L'outillage intellectuel de l'agriculture est une condition fondamentale de sa modernisation (O. Bessaoud). L'accumulation des connaissances agronomiques, effectuée en Algérie pendant la période coloniale, a eu des effets très durables (carte géologique, service botanique, service météo, ...) ; il en a été de même en Tunisie pendant la période des coopératives dans les années 1960 (M. Elloumi et al.). Le transfert des connaissances aux agriculteurs se fait avec un décalage d'autant plus grand que la formation professionnelle est faible. Mais il faut remarquer que, dans tous les cas, l'intégration du progrès technique dans les savoirs et les pratiques paysannes se fait dans la durée, par itérations successives entre la recherche, l'expérimentation et la production agricole (J. Chiche).

VI – Les interrogations sur l'avenir

Peut-on s'interroger sur un sens prévisible que les transformations en cours dans les agricultures méditerranéennes vont donner à la Méditerranée agricole ? Les principales interrogations portent sur le développement d'une solidarité régionale méditerranéenne, sur l'avenir des paysanneries et sur celui des ressources naturelles. Il faut remarquer qu'une question d'importance pour l'avenir des agricultures méditerranéennes n'a pas été abordée par les travaux du séminaire, à savoir les conséquences de l'évolution du commerce international des intrants et des produits agricoles sur la modernisation des agricultures méditerranéennes.

1. Géopolitique : un ensemble méditerranéen ?

Nos travaux ont plus interrogé la modernisation et l'agriculture que la Méditerranée. Ils ont, à juste titre, insisté sur les «diversités» de la région. La modernisation y prend un sens différent selon la place occupée par les sociétés méditerranéennes dans le processus historique : post-modernisation, gestion des excédents et défi de la mondialisation pour l'Ouest, sortie de l'économie administrée et passage rapide à une économie de marché, considérée comme une terre promise à l'Est, et entrée en modernisation et sécurité alimentaire au Sud.

Alors, si la Méditerranée est le lieu d'une unité, quel est-il ? Le seul dont l'évidence frappe, ce sont les conditions agroclimatiques communes. Mais justement ce partage d'une même nature crée plus de concurrences que de complémentarités : agrumes, primeurs, huile, etc. Paradoxalement, cette concentration des diversités dans un espace méditerranéen qui, en ces temps de mondialisation, apparaît comme particulièrement resserré, n'est-elle pas la condition d'un dialogue entre ces grands pôles de civilisation ? C'est en effet, dans le monde, le lieu où les grandes religions monothéistes, les grandes expériences historiques (Ouest, Sud, Est) sont le plus étroitement imbriquées. Faut-il alors chercher dans la culture d'une antique région, saturée d'histoire et secouée par les conflits politiques et religieux, des espoirs de convergence ? Une culture méditerranéenne marquée par l'importance commune du verbe et l'ecclésiologie ?

2. La modernisation et l'avenir des paysanneries : la fin des paysans ?

Les sociétés paysannes sont le passé millénaire des sociétés méditerranéennes. La Mésopotamie et l'Egypte pharaonique ont, selon les historiens, inventé la polyculture à base de blé qui a permis l'appari-

tion d'agricultures paysannes, fondées sur le prélèvement, par un pouvoir fort, d'un surplus destiné à l'entretien des appareils de pouvoir et des villes. Ces sociétés paysannes dominées, qui se sont maintenues plus d'un millénaire en Europe occidentale (et qui restent au Sud et à l'Est), ont été détruites en moins d'un demi-siècle après la Deuxième Guerre mondiale par les politiques de modernisation des pays de l'Europe de l'Ouest. Le destin de ces paysanneries est encore une des interrogations majeures des politiques agricoles à l'Est et au Sud. La modernisation en cours se traduit-elle nécessairement par la fin des paysans ?

Les modernisations déjà réalisées se traduisent dans leur forme achevée, à l'Ouest, par la réduction massive du nombre des agriculteurs, le renforcement des pouvoirs de l'exploitant au détriment de ceux des propriétaires fonciers, la transformation des paysans en agriculteurs ou entrepreneurs agricoles, l'augmentation du format des exploitations, la diffusion du modèle de consommation urbain à la campagne. Cette transformation, qui est terminée à l'Ouest, s'est produite dans un contexte de croissance industrielle et urbaine avec une absorption de la main-d'oeuvre libérée par l'exode rural. Ce modèle de modernisation, qui est moins avancée dans l'Europe méditerranéenne (Espagne, sud de l'Italie), ne se produit pas dans les mêmes conditions au Sud et à l'Est.

A l'Est, les transformations récentes, qui avaient pour objectif de créer des exploitations modernes intégrées au marché, ont plutôt conduit, au contraire, à recréer une paysannerie, en attribuant la terre aux agriculteurs. Mais le rétablissement du droit de propriété et du capital d'exploitation n'a pas été suffisant pour impulser un comportement d'entrepreneur agricole.

Au Sud, en l'absence d'une croissance appropriée de l'industrie et des services, l'application du modèle agraire libéral risque de déstructurer la société paysanne sans conduire à une modernisation fortement productive. Ainsi, la fragilité des sociétés rurales en transition devrait inciter à privilégier les politiques mettant l'accent sur le développement des activités rurales non agricoles qui permettent de maintenir la population à la campagne et sur les expériences régionales de développement diversifié (Emilie-Romagne) permettant, en s'appuyant sur une forte organisation de la profession, de densifier les échanges de l'agriculture avec le reste des secteurs économiques.

3. La modernisation et l'avenir des ressources naturelles

La modernisation n'est pas le développement durable. Seules quelques communications ont abordé la question (M. Sghaier, A. Hajji pour la Tunisie, Z. Sahli pour l'Algérie et H. Kamil pour le Maroc) d'un développement compatible avec le maintien des ensembles naturels, comme si la modernisation ne pouvait se faire qu'au prix d'une dégradation inévitable de l'environnement. On sait maintenant qu'une agriculture recherchant la productivité maximale est polluante (nitrates, pesticides, méthane) et gaspille les ressources naturelles : eau, terre, couvert végétal, énergies non renouvelables. On commence à identifier les moyens de réduire ces dégradations en ajustant les apports aux besoins réels : lutte contre la surfertilisation, le gaspillage d'eau, etc. :

- en recherchant la qualité et non seulement la quantité ;
- en passant des techniques purement chimiques à des techniques plus biologiques.

Mais l'utilisation de ces moyens nouveaux entraîne des coûts de production plus élevés, ce qui pénalise les pays les moins développés et introduit donc une inégalité de plus entre l'Ouest, l'Est et le Sud. Cependant, les risques pesant sur l'environnement n'ont aucune considération pour les frontières et des pollutions qui se produisent à l'Est produisent des effets au Sud et à l'Ouest et réciproquement. Le cas exemplaire est celui de la pollution de la mer Méditerranée elle-même. La saine gestion des ressources et la préservation de l'environnement ne peuvent se concevoir en dehors d'une concertation et parfois d'une mise en commun des moyens. Il y a donc, dans ce domaine, l'occasion privilégiée de la mise en oeuvre d'une solidarité régionale où les pays favorisés apporteraient, dans l'intérêt commun, une contribution proportionnée à leurs moyens. Mais il s'agit là encore de perspectives d'avenir.

